

Décision

Générale

colonial

Décision n° 111 14/02/1945

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
14 février 1945

Numéro JO
n° 2 du 01/02/1945

Date du numéro
1 février 1945

TEXTE INTÉGRAL

le quartier-maître radio de la Marine Hibri Abdoul Latif, matricule n° 11-36 remplace, pour compter du 1er décembre 1944, le quartier-maître radio de la Marine Abdou Mohamed matricule 2141 employé à d'autres fonctions. Une indemnité mensuelle de cinq cents francs (500 fr.) est allouée au quartier-maître radio de la Marine Hibri Abdoul Latif, pour travaux de radio effectués pour les besoins du service météorologiques et pour compter du 1er décembre 1944.